

Le service Les Opticiens Mobiles fête ses 5 ans dans la ville d'Angers avec déjà près de 1200 paires de lunettes vendues en mobilité !

Depuis 2017, l'Opticienne Mobile Anne Bibard propose un service de proximité en santé visuelle pour les habitants d'Angers et des communes alentour.

Angers, le 13 avril 2022 | Voilà maintenant 5 ans qu'Anne Bibard est membre du réseau Les Opticiens Mobiles, 1^{er} réseau national d'opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail des personnes actives comme des personnes fragiles (Grand Âge et Handicap). Elle officie dans la ville d'Angers et des communes alentour (Jarzé Villages, les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné...). Ce service d'optique de proximité permet ainsi depuis 2017 aux habitants du secteur de pouvoir bénéficier d'un professionnel de santé à domicile, sur rendez-vous. Pour assurer ce service, l'Opticienne Mobile Anne Bibard se déplace, avec tout le matériel nécessaire à sa prestation, chez les particuliers, dans les établissements médico-sociaux (Ehpad), les résidences services seniors de l'ensemble du secteur couvert.

5 années d'optique en mobilité à Angers : quelles tendances lunettes sur le secteur ?

Depuis 2017, c'est plus de 1600 personnes, qui ont fait appel à Anne Bibard pour leurs besoins optiques. Un accompagnement en mobilité qui représente déjà près de 1200 paires de lunettes vendues ! De quoi se faire une idée des profils des habitants favorisant le service Les Opticiens Mobiles mais également de leurs préférences en termes de montures. Concernant le profil des personnes, elles sont âgées de 12 à 93 ans, avec une moyenne d'âge de la clientèle à 55 ans. Par ailleurs, on dénombre une majorité de femmes qui font appel à ce service (70% contre 30% d'hommes). Pour ce qui est des goûts en termes de lunettes, les habitants du département privilégient des montures féminines et colorées (rose, violet, brun) et préfèrent généralement les montures en métal. Et pour celles et ceux qui ne voudraient pas suivre les tendances régionales, Anne Bibard se déplace toujours avec plus de 120 montures (hommes, femmes, enfants, et lunettes de soleil). Un large choix permettant à chacun de trouver chaussure à son pied... ou plutôt lunettes à son nez !

Anne Bibard, l'envie de donner plus de sens à son métier d'opticienne

Après une longue et riche expérience dans une grande enseigne d'optique durant 13 années, Anne Bibard a fait le choix de devenir Opticienne Mobile en 2017. Une opportunité pour elle de redonner un sens différent à son métier. Elle a rapidement été séduite par le service à la personne proposé par Les Opticiens Mobiles : la relation client, les échanges avec les proches des porteurs de lunettes, la coordination des soins optiques réalisée auprès d'une diversité d'interlocuteurs (ophtalmologiste, médecin, infirmière, famille, auxiliaire de vie ...).



« J'ai été sensibilisée au monde de l'optique et de la santé visuelle suite à l'opération de la cataracte de mes grands-parents.

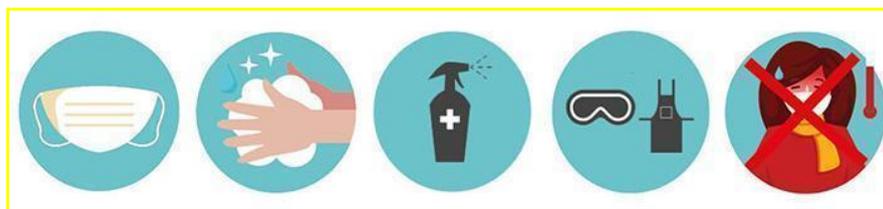
De plus, j'ai toujours été attirée par les métiers mêlant à la fois la dimension paramédicale et la dimension humaine, c'est donc pour cette raison que je suis devenue opticienne. En rejoignant le réseau Les Opticiens Mobiles, j'ai retrouvé le fait d'apporter un véritable service auprès d'une clientèle que je n'aurais jamais eu en magasin. Venir à la rencontre de chaque personne dans son environnement me permet de mieux comprendre les besoins et de tisser une relation de proximité et durable. » explique Anne Bibard.

Les avantages du service proposés par Les Opticiens Mobiles sont nombreux :

- + de confort : Équipée d'un large choix de montures et de tout le matériel professionnel de prises de mesure, Anne Bibard installe un espace vision complet sur le lieu de rendez-vous.
- + de sérénité : Anne Bibard s'occupe de tout : du bilan visuel jusqu'à l'adaptation de l'équipement en passant par la prise en charge sécurité sociale et mutuelle.
- + de sécurité : Anne Bibard est la seule opticienne itinérante de son secteur à être certifié(e) « NF Services aux personnes à domicile » par l'AFNOR.

L'intervention de Anne Bibard se déroule en 5 étapes :

1. Prise de rendez-vous sur le site www.lesopticiensmobiles.com ou par téléphone sur le numéro national au 04 82 90 49 82 (appel non surtaxé) ou directement auprès de l'Opticienne Mobile, au 06 85 32 44 53 ou par email abibard@lesopticiensmobiles.com ;
2. Déplacement au choix de la personne avec l'ensemble du matériel professionnel ;
3. Vérification et contrôle systématique de la correction et adaptation si nécessaire¹ ;
4. Conseil et accompagnement personnalisés : choix de la monture, choix des verres et prises de mesures ;
5. Livraison, ajustage de l'équipement et mise en situation par l'Opticienne Mobile sur le lieu de vie.



Avec la crise sanitaire que nous traversons, l'optique à domicile prend plus que jamais tout son sens. Il s'agit d'un service précieux, d'autant plus dans le contexte actuel, en ce qu'il permet d'éviter tout à la fois les déplacements et les lieux collectifs accueillant du public. L'Opticienne Mobile en tant que professionnelle de santé respecte les obligations gouvernementales en vigueur avec un schéma vaccinal complet et à jour. Afin d'assurer sa sécurité comme celle de ses clients, le protocole sanitaire (*gestes barrières, désinfection des équipements et du matériel*) est de rigueur à chaque intervention de l'opticienne.

À propos | Les Opticiens Mobiles

Les Opticiens Mobiles – entreprise de l'économie sociale et solidaire et société à mission – est le 1^{er} réseau national d'opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail : à domicile, en établissements et services médico-sociaux ou de santé (Ehpad), en résidences services seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l'entreprise compte 65 collaborateurs.trices et plus de 80 Opticien.nes Mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision et accessoires. La raison d'être des Opticiens Mobiles est d'agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l'accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quel que soit l'âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : lesopticiensmobiles.com

Linkedin : [Les Opticiens Mobiles](https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles)

Contacts presse – Agence LEON

Laura PALIERNE – Gaëlle LEGRIS

laura@agence-leon.fr – gaelle@agence-leon.fr

06 11 98 00 47- 06 26 14 14 90

¹ Dans le respect du décret n° 2016-1381 du 12 octobre 2016 relatif aux conditions de délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact oculaire correctrices et aux règles d'exercice de la profession d'opticien-lunetier